

2024-2968
2024-07-18

Brenntag Canada Inc.

INHIBITEUR DE POMMES DE TERRE SPROUT NIP 980

Inhibiteur de germes pour les pommes de terre en entreposage
Utilisé par des opérateurs formés de Brenntag Canada Inc.

COMMERCIAL

SOLIDE

Application de brouillard

GARANTIE : chlorpropham 98 %

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 27213 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION : (avis de la tête de mort et des os croisés) POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE CONTENANT AVANT D'UTILISER LE PRODUIT

Contenu net : **200 kg**

4.5 Kg x 4 (18 kg)

5.0 Kg x 4 (20 Kg)

4.54 Kg x 5 (22.68 Kg)

4.50 Kg x 5 (22 Kg)

Brenntag Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Building 'A', Suite 201
Mississauga, Ontario
L4W 0B6 Canada
416 259 8231

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRÉCAUTIONS

Attention – Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Peut être dangereux en cas d'inhalation. Utilisez uniquement dans les endroits bien ventilés. Évitez d'en respirer les vapeurs ou les brouillards. Évitez le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter une combinaison en coton et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange et du chargement de ce produit.

Protection des yeux : Utilisez un masque intégral ou des lunettes de sécurité chimiques durant la manipulation du produit.

Protection de la peau : Portez une combinaison en coton, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation du produit.

Protection des voies respiratoires : Portez un respirateur avec une cartouche ôtant les vapeurs organiques approuvée par le NIOSH/MSHA/BSHA avec un préfiltre approuvé contre les pesticides durant la manipulation ou s'il y a possibilité d'inhalation de vapeur ou de brouillard.

Pour toutes les activités après traitement (y compris les activités de nettoyage) devant être effectuées avant la fin de l'aération, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manche longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur autonome.

Pour les activités de nettoyage après l'aération, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur adéquat.

Pour toute autre activité après l'aération, porter une combinaison de coton et des gants résistant aux produits chimiques.

ENTRÉE RESTREINTE : N'autoriser le retour sur les lieux du traitement (pour l'entretien des ventilateurs, etc.) qu'après deux heures de ventilation mécanique (apport d'air venant de l'extérieur) ou quatre heures de ventilation passive (fenêtres, events et portes ouvertes).

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Note à l'intention du médecin : Traitez symptomatiquement. Une surexposition au chlorprophame peut provoquer la méthémoglobinémie.

MODE D'EMPLOI

Scellez l'édifice d'entreposage des pommes de terre pour empêcher ou réduire les fuites. Ajustez le système de ventilation pour assurer d'une distribution égale de l'air en circulation. Ajuster l'équipement servant à l'application pour produire des gouttelettes variant entre 1 et 10 microns. Assurez-vous que le tamis du ventilateur est propre et que l'air circule librement dans le pulvérisateur thermique. Appliquez suffisamment D'INHIBITEUR DE POMMES DE TERRE SPROUT NIP 980 (1,67 – 3,33 kg pour 100 tonnes métriques de pommes de terre pour obtenir un dépôt sur les pommes de terre variant entre 6 et 12 ppm (sur la base du poids total). Le taux appliqué dépend des conditions d'entreposage, par ex. : température, humidité libre et durée d'entreposage. Une deuxième application pourrait être nécessaire dans les 90 à 150 jours selon les conditions d'entreposage. Après le traitement à L'INHIBITEUR DE POMMES DE TERRE SPROUT NIP 980, continuez à faire circuler l'air jusqu'à ce que le brouillard se dissipe (deux à quatre heures). L'aération/ventilation standard pour le contrôle de la température et de l'humidité peut alors être arrêtée.

Mesure de sécurité pour l'utilisation

1) La substance INHIBITEUR POUR LES POMMES DE TERRE SPROUT NIP 980 est appliquée sous forme de vapeur ou de brouillard pour inhiber la germination des pommes de terre entreposées. Pour une distribution sécuritaire, on ne l'appliquera uniquement qu'avec un pulvérisateur thermique approuvé. La concentration D'INHIBITEUR DE POMMES DE TERRE SPROUT NIP 980 doit se situer en deçà de 11,5 kg par 283 m³ (10 000 pi³ standard) d'air à l'heure. Si on dépasse la limite inférieure de combustion, il pourrait y avoir une explosion.

2) Les pommes de terre à traiter doivent être fermes et ne présenter aucun excès de saleté ni d'autres débris. Les pommes de terre mécaniquement endommagées ne peuvent pas être traitées tant que la subérisation n'est pas complète, un processus qui prend normalement deux ou trois semaines ou plus.

3) L'application prolongée avec des pulvérisateurs thermiques peut causer des incendies. Ôtez tous les produits inflammables près du point d'application avant le début des opérations. Ayez au moins deux extincteurs en fonction au point d'application dans les endroits fermés. Ne laissez pas l'équipement sans attention durant les opérations.

4) Le brouillard émanant de ce produit irrite les poumons et la peau.

5) Le présent produit inhibera la germination des pommes de terre utilisées comme semence. N'appliquez pas le produit sur les pommes de terre utilisées pour la semence ni près d'elle. N'entreposez pas les pommes de terre utilisées comme semence dans les édifices où il y a eu traitement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ENTREPOSAGE ET DISPOSITION

Ne pas entreposer près des aliments, de la nourriture animale et des pommes de terre de semence. Entreposez dans un environnement frais et sec. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou disposant des déchets.

- 1) Videz le contenu des contenants à fond dans le pulvérisateur thermique.
- 2) Se conformer à la législation provinciale pour tout nettoyage supplémentaire du contenant avant d'en disposer.
- 3) Faites en sorte que le contenant ne soit pas réutilisable.
- 4) Disposer du contenant conformément à la législation provinciale.
- 5) Pour de plus amples renseignements sur la disposition du produit inutilisé ou non voulu, communiquez avec le fabricant ou l'agence réglementaire provinciale. En cas de déversement et pour le nettoyage de déversement, communiquez avec le fabricant ou l'agence réglementaire provinciale.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.